

COARRAZE ACHAT D'UNE LICENCE IV

Compte-rendu du conseil municipal du 30 juillet 2014 :

Jurés d'assises

Conformément aux textes en vigueur, trois personnes de plus de 23 ans ont été tirées au sort pour être jurés d'assises à partir de la liste électorale. Il s'agit de les intégrer dans une liste préparatoire, la liste définitive sera établie en septembre par une commission siégeant à la Cour d'Appel de Pau.

Il s'agit de Mmes CARRAZE Marie et DUBOUCHE Maryline et de M. PLUMART Sébastien.

Salle de sports

Après avis de la commission municipale des marchés, le conseil décide à l'unanimité de retenir les entreprises moins-disantes pour la rénovation de la salle des sports :

Toiture	Ets CANCE	28 361 € HT
Chaudière	Ent. JOSEPH	11 914 € HT

Logements n°6 rue Léo Lagrange

Rénovation de 3 logements et création de 2 nouveaux appartements.

Après examen des dossiers par la commission des marchés, et notamment l'estimatif des travaux (173 073 € HT), le conseil décide de confier la maîtrise d'œuvre aux Bâisseurs de Navarre pour un montant de 12 635,04 € HT.

L'étude thermique est confiée à Fébus Eco-Habitat pour un montant de 1750 € HT

Achat licence IV

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'acquérir la dernière licence IV en centre bourg pour la somme de 4000 €

Droit de préemption

Le maire fait un compte-rendu de la liste des propriétés qui n'ont pas fait l'objet de l'exercice du droit de préemption par la commune.

En conclusion de la réunion, le maire transmet au conseil :

- un courrier qu'il a adressé au Président du SDIS concernant la caserne des pompiers
- un courrier transmis par Maître CARRAZE, notaire, concernant l'avenir de la profession
- un courrier de l'association Carnaval Vath Vielha pour l'organisation future d'un carnaval à Coarraze